EXTRAIT N°12/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2023

Préfecture de la Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
14 MARS 2023

Date de la convocation **:**
Le 28 février 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 20
Procurations 5
Absents 5
Excusés 3

En cours de Séance :
Présents 20
Procurations 5
Absents 5
Excusés 3

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine M. THELESTE Johan, M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël, M. ARETO Joseph, M. NAPOLY Raymond (procuration M. ADELE Claude), Mme MARLIACY Danielle (procuration Mme MIEVILLY Eliane), M. ADELAIDE Michel (procuration Mme CATHERINE Marie-Lyne), Mme RIERNY Sandrine (procuration, (procuration à M. CRETINOIR Joël), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration M. CACLIN Laurent), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS NON EXCUSES : M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, Mme MENCE Marielle, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy,

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), M. Alain BONHEUR (DAPI), Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023 DE LA VILLE ET DU BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration Territoriale de la république, en son article 11,
Vu l'article L.2312-1 du CGCT
Vu l'article 107 de la loi NOTRE,
Vu le rapport joint,

Considérant qu'aux termes des textes susvisés dans les communes de plus de 3500 habitants, un débat a lieu sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci,

Sur proposition du maire,

.....

Les membres du conseil municipal, après en avoir débattu,

PRENNENT ACTE, à l'unanimité, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023 de la ville et du budget annexe « Energies renouvelables » présenté par le Maire au vu d'un rapport joint en annexe du présent extrait.

Ce débat est consigné au Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 mars 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 06 mars 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Pour le Maire, et par délégation
1er Adjoint
Claude ADELE